

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 6 avril 2023

heure de début de séance : 17h30

heure de fin de séance : 19h30

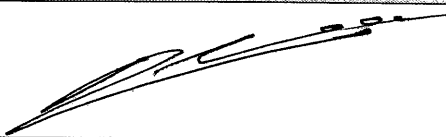
	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	M. GUICHET Yoann	Principal adjoint
Secrétaire de séance	Mme REVERSO Isabelle	Représentante des personnels ATC

Nombre de membres présents : 16

Quorum : 15

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Approbation du compte-rendu du précédent CA – désignation secrétaire de séance	1	
II	Examen du compte financier 2022	Annexes 1 et 2	
III	Affectation des résultats		
IV	Questions diverses		

Le 6/04/2023

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
	
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur

ETABLISSEMENT : COLLEGE PAUL RIQUET 34500 BEZIERS**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06.04.2023****Sous la présidence de M. GUICHET Yoann****COMPOSITION CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023 : COLLEGE PAUL RIQUET**

	Présents	Excusés	Absents
5 REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION			
Chef d'établissement : M. VILARO Bernard		X	
Chef d'établissement adjoint : M. GUICHET Yoann	X		
Directeur adjoint SEGPA : Mme FRAY Anne	X		
Gestionnaire : Mme GAYRARD Luce	X		
CPE : Mme AMANIEUX Fabienne	X		
5 PERSONNALITES			
De la commune siège : Mme FREY Alberte – remplacée par Mme SAYSSET Mélanie			X
De la collectivité de rattachement : Mme SAUR S. M. MARABOEUF P.		X	
			X
Communauté d'Agglomération : Mme PISSARRO E.		X	
Qualifiée : M. CORBIER Olivier	X		
10 REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS			
7 au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :			
1- FAYOLLE Virginie		X	
2- GADAL Jean-Michel	X		
3- DURE Emmanuelle	X		
4- VICARD Frédérique – remplacée par Mme ALQUIER	X		
5- BRIOT Nicolas	X		
6- GLAS Lauriane – remplacée par Mme FONTANEL	X		
7- SUMIAN Cyril	X		
2 au titre des personnels administratifs – ATC :			
1- REVERSO Isabelle	X		
2- MUNOZ Catherine	X		
10 REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES			
7 parents :			
1- KHARBACHI Najah			X
2- LE TACON Isabelle –remplacée par Mme PONTIC	X		
3- LUCIBELLO Céline			X
4- BELTRI Stéphanie			X
5- KERKRI Tayeb	X		
6- ARKAM Djamila	X		
7- EL BETTANI Ouafa			X
3 élèves :			
1- HOUMADI Charod 3 1			X
2- FAGROUD OUAHMAD Mariem 3 6			X
3- BOUICH Amine 3 1			X
INVITES			
Mme RODRIGUEZ Stéphanie – agent comptable	X		

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 6 avril 2023**
- **N° de séance : 4**

Chapitre : I **Nature : Approbation de l'ordre du jour**

M. le Principal adjoint demande l'approbation du compte rendu du dernier CA qui s'est tenu le 2 février 2023.

Approbation à l'unanimité

Mme REVERSO Isabelle est désignée secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 6 avril 2023**
- **N° de séance : 4**

Chapitre : II Nature Examen du compte financier 2022

Mme GAYRARD, adjoint gestionnaire, rappelle les tenants et les aboutissants du compte financier et présente le rapport de l'ordonnateur. (Annexe1).

M.BRIOT, représentant du personnel enseignant, demande à quoi correspondent les recettes des familles pour les services AP, VE et ALO. Mme GAYRARD répond qu'il s'agit respectivement des dégradations des manuels scolaires, des carnets et du matériel, payées par les familles.

M.BRIOT s'enquiert sur le devenir des recettes des carnets en cas de leur suppression. Mme GAYRARD, explique qu'ils seraient remplacés par des cartes et que les élèves devraient en racheter en cas de dégradation ou de perte au même titre que les carnets.

M.GUICHET clôt la discussion en précisant que les personnels ont décidé lors d'un sondage de conserver les carnets de liaison pour la rentrée prochaine.

M.GADAL, représentant du personnel enseignant s'interroge sur l'augmentation des consommations d'eau. Mme GAYRARD précise que le Conseil départemental a été prévenu qu'il y avait des consommations anormales depuis plusieurs mois probablement dues à des fuites. Une entreprise a été mandatée pour les rechercher.

Mme RODRIGUEZ, agent comptable, présente, alors, le rapport de l'agent comptable (Annexe 2).

Lorsque Mme RODRIGUEZ aborde les créances des familles, M .GADAL pose la question de la gestion des familles qui ont des difficultés à régler les dettes de demi-pension. Mme GAYRARD répond que plusieurs aides sont à leur disposition : les bourses, l'aide aux repas par le département. Les familles peuvent également solliciter une aide de fonds social, en présentant une demande justifiée auprès de l'assistante sociale du collège.

A la lecture du rapport, plusieurs questions émergent à propos de la Cité éducative. M.GADAL remarque que le financement de la cité éducative gonfle la trésorerie du collège et se demande si à terme il n'y aura pas de baisse de la dotation du département. Mme RODRIGUEZ précise, que l'utilisation des fonds de la cité éducative est fléchée.

Mme FONTANEL quant' à elle s'enquiert de la propriété des biens achetés par la cité éducative. Mme RODRIGUEZ répond qu'ils peuvent être utilisés par tous les membres de la cité éducative d'où l'importance de l'étiquetage.

Le conseil n'ayant plus de questions, les membres passent au vote

Approbation du compte financier à l'unanimité

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 6 avril 2023**
- **N° de séance : 4**

Chapitre : III Nature : Affectation des résultats

Affectation du résultat acceptée à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 6 avril 2023**
- **N° de séance : 4**

Chapitre : V Nature : Questions diverses

Questions des représentants des personnels et des enseignants :

1. Une personne extérieure à l'établissement (seule avec des élèves) a occupé le CDI vendredi 31 mars après-midi, réduisant ainsi les modalités pédagogiques possibles, et ce sans même que le professeur documentaliste en soit informé. Est-ce normal ? Cela va-t-il se reproduire ?

M. GUICHET indique qu'il s'est déplacé avec l'intervenante au CDI, sur un temps où le professeur documentaliste aurait dû être présent. Il précise que la personne encadrerait les élèves pendant une activité prévue dans le cadre de la cité éducative. Le choix de la salle s'est porté sur le CDI car celui-ci n'est pas utilisé le vendredi.

2. Peut-on agrandir le nombre des membres sur la liste des enseignants habilités à participer aux conseils de discipline ? (Dans l'idée d'alléger la charge de ceux qui y sont très souvent).

M. GUICHET répond que la liste est réglementaire et ne peut être allongée. Comme cela a été le cas pour les élèves et les parents, une modification de la liste serait possible mais elle doit être votée en Conseil d'Administration.

3. Les élèves EANA passent de moins en moins de temps sur la plateforme d'accueil (deux ans auparavant, et aujourd'hui moins d'un an). Les enseignants déplorent cette dégradation. Pourquoi ce changement ? Comment pourrions-nous revenir à une durée plus longue ?

M. GUICHET précise que les commissions d'affectations ont lieu toutes les 6 à 7 semaines et qu'elles ne dépendent pas du collège. La demande des enseignants a été formulée lors de la dernière commission.

4. Pourra-t-on installer des vidéoprojecteurs au plafond en salles de FLE, en 218, au CDI, en 115
M. Aubry s'inquiète du délabrement de la salle 207, déjà signalé. Des travaux sont-ils prévus ?

Mme GAYRARD, indique que la demande pour les vidéos projecteurs va être étudiée. En ce qui concerne les travaux de la salle 207, le conseil départemental a été informé. M. BRIOT demande si d'autres rénovations sont prévues. Le CD34 nous tiendra informé au mois de juin.

Fin du CA : 19h30